



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du Mercredi 10 novembre 2021

Objet : Approbation du tableau des emplois

Date de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre 2021 à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 32

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETO François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;

Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;

Monsieur LINALE Serge à Monsieur FABIANI François ;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;

Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ;

Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire en date du 27 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 8 novembre 2021 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Considérant le tableau modifié proposé au vote de l'assemblée délibérante ;

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2022, il y aura 716 postes créés au tableau des emplois ;

Considérant que sur ces 716 emplois, 23 sont à déclarer vacants afin de procéder à la nomination en qualité de stagiaires, d'agents sous contrats (CAE, remplacements) ;

Considérant qu'à ces 23 vacances, s'ajoutent 4 vacances consécutives à des départs, à une création de poste et à 2 réussites au concours d'attaché.

Après avoir entendu le rapport de Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ayant voté contre.

Article 1 :

- **Décide** de modifier le tableau des emplois pour l'année 2022.

GRADES/EMPLOIS	NOMBRE	MOTIFS
TOTAL	29	
Adjoint technique	14	
Agent d'entretien des bâtiments communaux	3	MISE EN STAGE
Agent de cuisine	3	MISE EN STAGE
Agent de restauration collective	3	MISE EN STAGE
Laveur	1	MISE EN STAGE
Elagueur	1	MISE EN STAGE
Electricien	1	MISE EN STAGE
Maçon	2	MISE EN STAGE
Adjoint administratif	3	
Musée	1	MISE EN STAGE
Médiathèque	1	MISE EN STAGE
Urbanisme	1	MISE EN STAGE
Adjoint animation	1	MISE EN STAGE
Agent social	5	MISE EN STAGE
ATSEM ppal cl2	1	RECRUTEMENT externe
Médiateur centre culturel		
Attaché	1	MISE EN STAGE suite à concours
Responsable Formation		



Attaché	1	MISE EN STAGE suite à concours
Directeur de la tranquillité publique		
Attaché / Directeur de police	1	RECRUTEMENT externe
Gardien Alboru		
Adjoint technique	1	RECRUTEMENT interne ou externe
Inspecteur de Salubrité		
Technicien / ppal cl 2 / ppal cl 1	1	RECRUTEMENT externe

Article 3 :

- **Précise** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022 chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

2021/NOV/01/28

Signé par : Pierre SAVELLI

Date : 23/11/2021

Qualité : MAIRE

Page 3 sur 3